

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: Teat disinfectants biocidal product family of Novadan

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0019757-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0019757-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - meta-SPC 1	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	13
6. Autres informations	15
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	15
1. Informations administratives sur le méta-RCP - meta-SPC 2	16
2. Composition du méta-RCP	16
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	17
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	17
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	21
6. Autres informations	22
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	22
1. Informations administratives sur le méta-RCP - meta-SPC 3	23
2. Composition du méta-RCP	23
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	24
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	24
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	28
6. Autres informations	29
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	29
1. Informations administratives sur le méta-RCP - meta-SPC 4	30
2. Composition du méta-RCP	30
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	31

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	31
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	40
6. Autres informations	41
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	42
1. Informations administratives sur le méta-RCP - meta-SPC 5	42
2. Composition du méta-RCP	43
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	43
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	44
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	52
6. Autres informations	54
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	54
1. Informations administratives sur le méta-RCP - meta-SPC 6	55
2. Composition du méta-RCP	55
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	56
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	56
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	65
6. Autres informations	66
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	66

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

Teat disinfectants biocidal product family of Novadan

1.2. Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ITW Novadan ApS
	Adresse	Platinvej 21 6000 Kolding Danemark
Numéro de l'autorisation	EU-0019757-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0019757-0000	
Date de l'autorisation	07/04/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	31/03/2029	

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Novadan ApS
Adresse du fabricant	Platinvej 21 6000 Kolding Danemark
Emplacement des sites de fabrication	Platinvej 21 6000 Kolding Danemark

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Marcus Research Laboratory, Inc.
Adresse du fabricant	Delmar Blvd. 63103-1789 Saint Louis (Missouri) États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	Delmar Blvd. 63103-1789 Saint Louis (Missouri) États-Unis
Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Cosayach Nitratos S.A.
Adresse du fabricant	Hnos Amunátegui 178 8320000 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	S.C.M. Cosayach Cala Cala 1180000 Pozo Almonte Chili
Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martin n° 499 1100000 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas mine 1180000 Pozo Almonte Chili
Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Sociedad Quimica y Minera (SQM) S.A.
Adresse du fabricant	Los Militares 4290, Piso 4, Las Condes 8320000 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	Usine de Nueva Victoria 5090000 Usine Pedro de Valdivia Chili

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iode		Substance active	25655-41-8		0,714 - 3,57
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15 - 0,75

2.2. Type(s) de formulation

SL - Concentré soluble

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

EW - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

meta-SPC 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		3,57 - 3,57
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,75 - 0,75

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Éliminer le contenu dans réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur
Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 1.1 : trempage manuel post-traite (produit concentré)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traites (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Trempage manuel (produit concentré) - Remplir le réservoir de produit concentré dilué, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient complètement immergés dans le désinfectant. Si nécessaire, rajouter du désinfectant frais en pressant le réservoir. Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 20 - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons par trempage manuel. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation n° 1.2 : post-traite, pulvérisation manuelle, pulvérisateur à gâchette (produit concentré)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.

Méthode(s) d'application	<p>Pulvérisation manuelle, pulvérisateur à gâchette (produit concentré) -</p> <p>Remplir le réservoir de produit concentré dilué, puis visser la partie supérieure du pulvérisateur à gâchette sur le réservoir.</p> <p>Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.</p> <p>Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur à gâchette en veillant à ce que chaque trayon soit recouvert de désinfectant.</p> <p>Réapprovisionner le réservoir en désinfectant si nécessaire.</p> <p>Après la désinfection, vider le réservoir, puis le nettoyer ainsi que le pulvérisateur en les rinçant à l'eau.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 20 -</p> <p>Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l</p> <p>Fût en plastique (HDPE) : 200 l</p> <p>Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l</p> <p>Contenants opaques.</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation n° 1.3 : post-traite, pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique (produit concentré)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons de bêtes laitières (bovins, ovins, caprins) après la traite.

Méthode(s) d'application

Pulvérisation manuelle, pulvérisateur électrique (produit concentré) -

Ouvrir un bidon de produit concentré dilué, puis y plonger le tube d'aspiration du pulvérisateur électrique.
Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.
Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur électrique en veillant à ce que chaque traxon soit recouvert de désinfectant. Remplacer le bidon vide par un bidon neuf, si nécessaire. Après la désinfection, placer le tube d'aspiration dans un seau d'eau, puis pomper de l'eau dans le pulvérisateur pour le nettoyer.

Taux et fréquences d'application

Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 20 -
Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l
Fût en plastique (HDPE) : 200 l
Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l

Contenants opaques.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché).

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation n° 1.4 : trempage automatique post-traite (produit concentré)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.

Méthode(s) d'application

Trempage automatique (produit concentré) -

Ouvrir un bidon de produit concentré dilué, puis y plonger le tube d'aspiration du système de trempage automatique.
Avant la traite, bien nettoyer les trayons manuellement ou à l'aide d'un système automatisé.
Après la traite, l'aspiration est désactivé et la solution de trempage pour trayon est injectée dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 2 à 4 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé. Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex : avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé. Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite. Le processus est entièrement automatisé.

Taux et fréquences d'application

Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 20 -
Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l</p> <p>Contenants opaques.</p>

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons par trempage automatique. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Utilisation n° 1.5 : pulvérisation automatique post-traite par robot (produit concentré)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation automatique par robot (produit concentré) - Ouvrir un bidon de produit concentré dilué, puis y plonger le tube d'aspiration du robot de traite. Les trayons sont nettoyés par un robot doté de brosses automatiques. Après la traite automatique, 2 à 4 ml de désinfectant sont pulvérisés automatiquement sur les trayons par un bras du faisceau de traite. Le pulvérisateur est rincé automatiquement.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 20 - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques.

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons post-traite par pulvérisation automatique par robot. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Diluer le produit concentré par décantation ou par pompage. Remplir le réservoir de produit concentré dilué, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Le produit concentré doit être dilué à 1:4. Les produits concentrés dans le méta-SPC 1 contiennent 0,89 % d'iode et sont dilués à raison de 1 volume de produit concentré pour 4 volumes de diluant pour obtenir une solution renfermant 0,178 % d'iode au total. Cela correspond à une dilution de 20 % (p/p). Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le dispositif applicateur de produit. Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ne pas retirer le produit après application. Laisser le produit sur les trayons et maintenir les animaux en position debout pendant au moins cinq minutes après la désinfection post-traite.

5.2. Mesures de gestion des risques

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit non iodé doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Dans tous les cas : éloigner la victime de la source de contamination.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.

Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas de contact avec la peau : rincer à l'eau claire. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si une réaction cutanée ou des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas d'ingestion : contacter immédiatement un centre antipoison en cas d'apparition de symptômes ou si de grosses quantités de produit ont été en contact avec la bouche. Ne pas faire boire ni vomir en cas de perte de connaissance ; placer la victime en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

Si la consultation d'un médecin est requise, lui présenter l'emballage ou l'étiquette du produit.

Mesures d'urgence en cas de dispersion dans le milieu naturel

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas de pollution due au produit (égouts, cours d'eau, sol ou air).

Aménager une digue pour contenir les dispersions massives de produit

Contenir ou absorber le produit dispersé à l'aide d'un matériau inerte, puis le placer dans un récipient adapté et fermé en vue de son élimination conformément à la réglementation en vigueur.

Ne pas remettre le produit dispersé dans son contenant d'origine

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Méthode d'élimination : éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.

Les contenants vides doivent être rincés abondamment à l'eau et éliminés avec les déchets ménagers ou commerciaux.

Les lingettes en papier utilisées pour nettoyer les trayons doivent être jetées dans la poubelle normale.

Produit classé parmi les déchets dangereux : non

Emballage classé parmi les déchets dangereux : non

Code de déchet européen (EWC) : 0706 – déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, graisses, savons, détergents, désinfectants et produits cosmétiques

Informations diverses : toujours appliquer les consignes de sécurité spécifiques au produit lors de la manipulation de ce dernier. Le code de déchet s'applique aux résidus de produit pur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Mentionné dans la FDS: à conserver dans son contenant d'origine. Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un contenant opaque. Conserver à l'écart des aliments, y compris des aliments pour animaux, des engrais et des autres substances sensibles. Conserver à l'abri du gel.

Température de stockage : entre 0 et 30 °C

Durée de conservation : 24 mois.

--

6. Autres informations

pH du méta-SPC 1 : 4 à 5

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	
Nova Dip	Marché: EU
IO Dip	Marché: EU
Udder Des 1:4 Jod	Marché: EU
Ewodip	Marché: EU
Jodopax vet	Marché: EU
Fova Dip 1:4	Marché: EU
Tehotippi	Marché: EU
Numéro de l'autorisation	
(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)	EU-0019757-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iode		Substance active	25655-41-8		3,57
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,75

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

meta-SPC 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iode		Substance active	25655-41-8		1 - 1,42
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,21 - 0,298

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le contenu dans réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur
Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 1.1 : trempage manuel post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traites (bovins, ovins, caprins) après la traite.

Méthode(s) d'application	<p>Trempage manuel (produit prêt à l'emploi) -</p> <p>Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir.</p> <p>Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.</p> <p>Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce les trayons soient complètement immergés dans le désinfectant. Si nécessaire, rajouter du désinfectant frais en pressant le réservoir. Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi) -</p> <p>Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l</p> <p>Fût en plastique (HDPE) : 200 l</p> <p>Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l</p> <p>Contenants opaques.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons par trempage manuel. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation n° 1.4 : trempage automatique post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traites (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Trempage automatique (produit prêt à l'emploi) - Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du système de trempage automatique. Avant la traite, bien nettoyer les trayons manuellement ou à l'aide d'un système automatisé. Après la traite, l'aspiration est désactivée et la solution de trempage pour trayon est injectée dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 2 à 4 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé. Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex : avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé. Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite. Le processus est entièrement automatisé.

Taux et fréquences d'application

Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi) - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l
Fût en plastique (HDPE) : 200 l
Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l

Contenants opaques.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection post-traite des trayons par trempage automatique. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ne pas retirer le produit après application. Laisser le produit sur les trayons et maintenir les animaux en position debout pendant au moins cinq minutes après la désinfection post-traite.

5.2. Mesures de gestion des risques

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit non iodé doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Dans tous les cas : éloigner la victime de la source de contamination.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.

Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas de contact avec la peau : rincer à l'eau claire. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si une réaction cutanée ou des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas d'ingestion : contacter immédiatement un centre antipoison en cas d'apparition de symptômes ou si de grosses quantités de produit ont été en contact avec la bouche. Ne pas faire boire ni vomir en cas de perte de connaissance ; placer la victime en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

Si la consultation d'un médecin est requise, lui présenter l'emballage ou l'étiquette du produit.

Mesures d'urgence en cas de dispersion dans le milieu naturel

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas de pollution due au produit (égouts, cours d'eau, sol ou air).

Aménager une digue pour contenir les dispersions massives de produit

Contenir ou absorber le produit dispersé à l'aide d'un matériau inerte, puis le placer dans un récipient adapté et fermé en vue de son élimination conformément à la réglementation en vigueur.

Ne pas remettre le produit dispersé dans son contenant d'origine

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Méthode d'élimination : éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.
Les contenants vides doivent être rincés abondamment à l'eau et éliminés avec les déchets ménagers ou commerciaux.
Les lingettes en papier utilisées pour nettoyer les trayons doivent être jetées dans la poubelle normale.
Produit classé parmi les déchets dangereux : non
Emballage classé parmi les déchets dangereux : non
Code de déchet européen (EWC) : 0706 – déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, graisses, savons, détergents, désinfectants et produits cosmétiques
Informations diverses : toujours appliquer les consignes de sécurité spécifiques au produit lors de la manipulation de ce dernier. Le code de déchet s'applique aux résidus de produit pur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Mentionné dans la FDS: à conserver dans son contenant d'origine. Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un contenant opaque. Conserver à l'écart des aliments, y compris des aliments pour animaux, des engrais et des autres substances sensibles. Conserver à l'abri du gel.
Température de stockage : entre 0 et 30 °C
Durée de conservation : 24 mois.

6. Autres informations

pH du méta-SPC 2 : 4 à 5

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial		
Jopo Film		Marché: EU
IO Super Dip		Marché: EU
Barrera Dip		Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

EU-0019757-0002 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iode		Substance active	25655-41-8		1,42
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,298

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

meta-SPC 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0,82 - 0,99
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,172 - 0,208

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 1.1 : trempage manuel post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	<p>Intérieur</p> <p>DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons d'animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.</p> <p>Trempage manuel (produit prêt à l'emploi) -</p> <p>Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir.</p> <p>Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.</p> <p>Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient complètement immergés dans le désinfectant. Si nécessaire, rajouter du désinfectant frais en pressant le réservoir. Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement - Produit prêt à l'emploi -</p> <p>Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l</p> <p>Fût en plastique (HDPE) : 200 l</p> <p>Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l</p> <p>Contenants opaques.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons par trempage manuel. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation n° 1.4 : trempage automatique post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Trempage automatique (produit prêt à l'emploi) - Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du système de trempage automatique. Avant la traite, bien nettoyer les trayons manuellement ou à l'aide d'un système automatisé. Après la traite, l'aspiration est désactivée et la solution de trempage pour trayon est injectée dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ

	2 à 4 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé. Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex : avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé. Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite. Le processus est entièrement automatisé.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement - Produit prêt à l'emploi - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection post-traite des trayons par trempage automatique. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi. Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ne pas retirer le produit après application. Laisser le produit sur les trayons et maintenir les animaux en position debout pendant au moins cinq minutes après la désinfection post-traité.

5.2. Mesures de gestion des risques

Si une désinfection pré-traité et une désinfection post-traité sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit non iodé doit être envisagée pour la désinfection pré-traité.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Dans tous les cas : éloigner la victime de la source de contamination.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.

Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas de contact avec la peau : rincer à l'eau claire. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si une réaction cutanée ou des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas d'ingestion : contacter immédiatement un centre antipoison en cas d'apparition de symptômes ou si de grosses quantités de produit ont été en contact avec la bouche. Ne pas faire boire ni vomir en cas de perte de connaissance ; placer la victime en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

Si la consultation d'un médecin est requise, lui présenter l'emballage ou l'étiquette du produit.

Mesures d'urgence en cas de dispersion dans le milieu naturel

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas de pollution due au produit (égouts, cours d'eau, sol ou air).

Aménager une digue pour contenir les dispersions massives de produit
Contenir ou absorber le produit dispersé à l'aide d'un matériau inerte, puis le placer dans un récipient adapté et fermé en vue de son élimination conformément à la réglementation en vigueur.
Ne pas remettre le produit dispersé dans son contenant d'origine

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Méthode d'élimination : éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.
Les contenants vides doivent être rincés abondamment à l'eau et éliminés avec les déchets ménagers ou commerciaux.
Les lingettes en papier utilisées pour nettoyer les trayons doivent être jetées dans la poubelle normale.
Produit classé parmi les déchets dangereux : non
Emballage classé parmi les déchets dangereux : non
Code de déchet européen (EWC) : 0706 – déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, graisses, savons, détergents, désinfectants et produits cosmétiques
Informations diverses : toujours appliquer les consignes de sécurité spécifiques au produit lors de la manipulation de ce dernier. Le code de déchet s'applique aux résidus de produit pur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Mentionné dans la FDS: à conserver dans son contenant d'origine. Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un contenant opaque. Conserver à l'écart des aliments, y compris des aliments pour animaux, des engrais et des autres substances sensibles. Conserver à l'abri du gel.
Température de stockage : entre 0 et 30 °C
Durée de conservation : 18 mois.

6. Autres informations

pH du méta-SPC 3 : 4 à 5

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Nova Dip Barriere	Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

IO Multi Dip	Marché: EU
EU-0019757-0003 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0,82
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,172

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

meta-SPC 4

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0,714 - 0,99
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15 - 0,208

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 1.1 : trempage manuel post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Trempage manuel (produit prêt à l'emploi) - Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient complètement immergés dans le désinfectant. Si nécessaire, rajouter du désinfectant frais en pressant le réservoir. Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi) - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons par trempage manuel. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation n° 1.2 : post-traite, pulvérisation manuelle, pulvérisateur à gâchette (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.

Méthode(s) d'application

Pulvérisation manuelle, pulvérisateur électrique (produit prêt à l'emploi) -

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser la partie supérieure du pulvérisateur à gâchette sur le réservoir.
Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.
Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur à gâchette en veillant à ce que chaque trayon soit recouvert de désinfectant.
Réapprovisionner le réservoir en désinfectant si nécessaire. Après la désinfection, vider le réservoir puis le nettoyer ainsi que le pulvérisateur à gâchette en les rinçant à l'eau.

Taux et fréquences d'application

Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi) - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l
Fût en plastique (HDPE) : 200 l
Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l

Contenants opaques.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation n° 1.3 : post-traite, pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique (produit prêt à l'emploi)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle, pulvérisateur électrique (produit prêt à l'emploi) - Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du pulvérisateur électrique. Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur électrique en veillant à ce que chaque trayon soit recouvert de désinfectant. Remplacer le bidon vide par un bidon neuf, si nécessaire. Après la désinfection, placer le tube d'aspiration dans un seau d'eau, puis pomper de l'eau dans le pulvérisateur pour le nettoyer.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi) - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l

Contenants opaques.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché).

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation n° 1.4 : trempage automatique post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.

Méthode(s) d'application

Trempage automatique (produit prêt à l'emploi) -

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du système de trempage automatique.
Avant la traite, bien nettoyer les trayons manuellement ou à l'aide d'un système automatisé.

Après la traite, le vide est désactivé et la solution de trempage pour trayon est injectée dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 2 à 4 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé. Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex : avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé. Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite. Le processus est entièrement automatisé.

Taux et fréquences d'application

Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi) -
Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l
Fût en plastique (HDPE) : 200 l
Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l

Contenants opaques.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection post-traite des trayons par trempage automatique. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Utilisation n° 1.5 : pulvérisation automatique post-traite par robot (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation automatique par robot (produit prêt à l'emploi) - Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du robot de traite. Les trayons sont nettoyés par un robot doté de brosses automatiques. Après la traite automatique, 2 à 4 ml de désinfectant sont pulvérisés automatiquement sur les trayons par un bras du faisceau de traite. Le pulvérisateur est rincé automatiquement.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi) - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques.

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons post-traite par pulvérisation automatique par robot. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi. Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ne pas retirer le produit après application. Laisser le produit sur les trayons et maintenir les animaux en position debout pendant au moins cinq minutes après la désinfection post-traité.

5.2. Mesures de gestion des risques

Si une désinfection pré-traité et une désinfection post-traité sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit non iodé doit être envisagée pour la désinfection pré-traité.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Dans tous les cas : éloigner la victime de la source de contamination.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.

Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas de contact avec la peau : rincer à l'eau claire. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si

une réaction cutanée ou des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas d'ingestion : contacter immédiatement un centre antipoison en cas d'apparition de symptômes ou si de grosses quantités de produit ont été en contact avec la bouche. Ne pas faire boire ni vomir en cas de perte de connaissance ; placer la victime en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

Si la consultation d'un médecin est requise, lui présenter l'emballage ou l'étiquette du produit.

Mesures d'urgence en cas de dispersion dans le milieu naturel

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas de pollution due au produit (égouts, cours d'eau, sol ou air).

Aménager une digue pour contenir les dispersions massives de produit

Contenir ou absorber le produit dispersé à l'aide d'un matériau inerte, puis le placer dans un récipient adapté et fermé en vue de son élimination conformément à la réglementation en vigueur.

Ne pas remettre le produit dispersé dans son contenant d'origine

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Méthode d'élimination : éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.

Les contenants vides doivent être rincés abondamment à l'eau, puis mis au rebut avec les déchets ménagers ou commerciaux.

Les lingettes en papier utilisées pour nettoyer les trayons doivent être jetées dans la poubelle normale.

Produit classé parmi les déchets dangereux : non

Emballage classé parmi les déchets dangereux : non

Code de déchet européen (EWC) : 0706 – déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, graisses, savons, détergents, désinfectants et produits cosmétiques

Informations diverses : toujours appliquer les consignes de sécurité spécifiques au produit lors de la manipulation de ce dernier. Le code de déchet s'applique aux résidus de produit pur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Mentionné dans la FDS: à conserver dans son contenant d'origine. Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un contenant opaque. Conserver à l'écart des aliments, y compris des aliments pour animaux, des engrais et des autres substances sensibles. Conserver à l'abri du gel.

Température de stockage : entre 0 et 30 °C

Durée de conservation : 24 mois.

6. Autres informations

pH du méta-SPC 4 : 4 à 5

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Jopo Spray	Marché: EU
	IO Spray	Marché: EU
	Barrera Spray	Marché: EU
	Agro Teat Spray	Marché: EU
	Nova Dip prêt à l'emploi	Marché: EU
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	EU-0019757-0004 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iode		Substance active	25655-41-8		0,714
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

meta-SPC 5

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-5

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1 - 1,46
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,21 - 0,307

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le contenu dans réglementations locales/régionales/nationales/internationales

en vigueur

Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 1.1 : trempage manuel post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Trempage manuel (produit prêt à l'emploi) - Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur toute leur longueur. Si nécessaire, rajouter du désinfectant frais en pressant le réservoir. Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi). - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l

Contenants opaques.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons par trempage manuel. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation n° 1.2 : post-traite, pulvérisation manuelle, pulvérisateur à gâchette (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Pulvérisation manuelle, pulvérisateur électrique (produit prêt à l'emploi) -</p> <p>Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser la partie supérieure du pulvérisateur à gâchette sur le réservoir. Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur à gâchette en veillant à ce que chaque trayon soit recouvert de désinfectant. Réapprovisionner le réservoir en désinfectant si nécessaire. Après la désinfection, vider le réservoir puis le nettoyer ainsi que le pulvérisateur à gâchette en les rinçant à l'eau.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi). - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l</p> <p>Contenants opaques.</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase d'application du produit (le matériau des gants devra être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation n° 1.3 : post-traite, pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique (produit prêt à l'emploi)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle, pulvérisateur électrique (produit prêt à l'emploi) -

	<p>Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du pulvérisateur électrique.</p> <p>Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.</p> <p>Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur électrique en veillant à ce que chaque trayon soit recouvert de désinfectant. Remplacer le bidon vide par un bidon neuf, si nécessaire. Après la désinfection, placer le tube d'aspiration dans un seau d'eau, puis pomper de l'eau dans le pulvérisateur pour le nettoyer.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement - 0 (produit prêt à l'emploi). -</p> <p>Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l</p> <p>Fût en plastique (HDPE) : 200 l</p> <p>Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l</p> <p>Contenants opaques.</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché).

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation n° 1.4 : trempage automatique post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Trempage automatique (produit prêt à l'emploi) - Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du système de trempage automatique. Avant la traite, bien nettoyer les trayons manuellement ou à l'aide d'un système automatisé. Après la traite, l'aspiration est désactivé et la solution de trempage pour trayon est injectée dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 2 à 4 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé. Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex : avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé. Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite. Le processus est entièrement automatisé.
	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins :

Taux et fréquences d'application	3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi). - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection post-traite des trayons par trempage automatique. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Utilisation n° 1.5 : pulvérisation automatique post-traite par robot (produit prêt à l'emploi)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation automatique par robot (produit prêt à l'emploi) - Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du robot de traite. Les trayons sont nettoyés par un robot doté de brosses automatiques. Après la traite automatique, 2 à 4 ml de désinfectant sont pulvérisés automatiquement sur les trayons par un bras du faisceau de traite. Le pulvérisateur est rincé automatiquement.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi). - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques.



4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons post-traite par pulvérisation automatique par robot. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir.
Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ne pas retirer le produit après application. Laisser le produit sur les trayons et maintenir les animaux en position debout pendant au moins cinq minutes après la désinfection post-traite.

5.2. Mesures de gestion des risques

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit non iodé doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Dans tous les cas : éloigner la victime de la source de contamination.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.

Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas de contact avec la peau : rincer à l'eau claire. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si une réaction cutanée ou des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas d'ingestion : contacter immédiatement un centre antipoison en cas d'apparition de symptômes ou si de grosses quantités de produit ont été en contact avec la bouche. Ne pas faire boire ni vomir en cas de perte de connaissance ; placer la victime en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

Si la consultation d'un médecin est requise, lui présenter l'emballage ou l'étiquette du produit.

Mesures d'urgence en cas de dispersion dans le milieu naturel

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas de pollution due au produit (égouts, cours d'eau, sol ou air).

Aménager une digue pour contenir les dispersions massives de produit

Contenir ou absorber le produit dispersé à l'aide d'un matériau inerte, puis le placer dans un récipient adapté et fermé en vue de son élimination conformément à la réglementation en vigueur.

Ne pas remettre le produit dispersé dans son contenant d'origine

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Méthode d'élimination : éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.

Les contenants vides doivent être rincés abondamment à l'eau et éliminés avec les déchets ménagers ou commerciaux.

Les lingettes en papier utilisées pour nettoyer les trayons doivent être jetées dans la poubelle normale.

Produit classé parmi les déchets dangereux : non

Emballage classé parmi les déchets dangereux : non

Code de déchet européen (EWC) : 0706 – déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, graisses, savons, détergents, désinfectants et produits cosmétiques

Informations diverses : toujours appliquer les consignes de sécurité spécifiques au produit lors de la manipulation de ce dernier. Le code de déchet s'applique aux résidus de produit pur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Mentionné dans la FDS: à conserver dans son contenant d'origine. Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un contenant opaque. Conserver à l'écart des aliments, y compris des aliments pour animaux, des engrais et des autres substances sensibles. Conserver à l'abri du gel.
Température de stockage : entre 0 et 30 °C
Durée de conservation : 24 mois.

6. Autres informations

pH du méta-SPC 5 : 4 à 5

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Nova Dip Spray 3000	Marché: EU
IO Spray Plus	Marché: EU
PV Plus 3000	Marché: EU
Tehotippi Soft Plus	Marché: EU
F 6 Robo V	Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

EU-0019757-0005 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iode		Substance active	25655-41-8		1,46
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,307

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

meta-SPC 6

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-6

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iode		Substance active	25655-41-8		1 - 1,43
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,21 - 0,3

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

EW - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le contenu dans réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur
Éliminer le récipient dans aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 1.1 : trempage manuel post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.

Méthode(s) d'application	<p>Trempage manuel (produit prêt à l'emploi) -</p> <p>Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir.</p> <p>Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.</p> <p>Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur toute leur longueur. Si nécessaire, rajouter du désinfectant frais en pressant le réservoir. Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi). -</p> <p>Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l</p> <p>Fût en plastique (HDPE) : 200 l</p> <p>Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l</p> <p>Contenants opaques.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons par trempage manuel. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation n° 1.2 : post-traite, pulvérisation manuelle, pulvérisateur à gâchette (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons d'animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.

Méthode(s) d'application

Pulvérisation manuelle, pulvérisateur électrique (produit prêt à l'emploi) -

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser la partie supérieure du pulvérisateur à gâchette sur le réservoir.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur à gâchette en veillant à ce chaque trayon soit recouvert de désinfectant. Réapprovisionner le réservoir en désinfectant si nécessaire. Après la désinfection, vider le réservoir puis le nettoyer ainsi que le pulvérisateur à gâchette en les rinçant à l'eau.

Taux et fréquences d'application

Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi). - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l
Fût en plastique (HDPE) : 200 l
Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l

Contenants opaques.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase d'application du produit (le matériau des gants devra être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation n° 1.3 : post-traite, pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique (produit prêt à l'emploi)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle, pulvérisateur électrique (produit prêt à l'emploi) - Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du pulvérisateur électrique. Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur électrique en veillant à ce que chaque trayon soit recouvert de désinfectant. Remplacer le bidon vide par un bidon neuf, si nécessaire. Après la désinfection, placer le tube d'aspiration dans un seau d'eau, puis pomper de l'eau dans le pulvérisateur pour le nettoyer.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi). - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants résistants aux produits chimiques pour appliquer le produit par pulvérisation manuelle (matériau des gants à préciser dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché).

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation n° 1.4 : trempage automatique post-traite (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.
Méthode(s) d'application	Trempage automatique (produit prêt à l'emploi) - Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du système de trempage automatique. Avant la traite, bien nettoyer les trayons manuellement ou à l'aide d'un système automatisé. Après la traite, l'aspiration est désactivée et la solution de trempage pour trayon est injectée dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 2 à 4 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé. Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex : avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé. Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite. Le processus est entièrement automatisé.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi). - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection post-traite des trayons par trempage automatique. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Utilisation n° 1.5 : pulvérisation automatique post-traite par robot (produit prêt à l'emploi)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non pertinent

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levure
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

DÉSINFECTANT À USAGE VÉTÉRINAIRE – Désinfection des trayons des animaux de traite (bovins, ovins, caprins) après la traite.

Méthode(s) d'application

Pulvérisation automatique par robot (produit prêt à l'emploi) -

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger le tube d'aspiration du robot de traite.

Les trayons sont nettoyés par un robot doté de brosses automatiques. Après la traite automatique, 2 à 4 ml de désinfectant sont pulvérisés automatiquement sur les trayons

	par un bras du faisceau de traite. Le pulvérisateur est rincé automatiquement.
Taux et fréquences d'application	Bovins : 4 ml/animal par traitement ; ovins : 2 ml/animal par traitement ; caprins : 3 ml/animal par traitement. - 0 (produit prêt à l'emploi). - Application post-traite 1 à 3 fois par jour (après chaque traite).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en plastique (HDPE) : 0,5 l, 5 l, 10 l, 20 l, 60 l Fût en plastique (HDPE) : 200 l Conteneur plastique grande capacité (HDPE) : 1 000 l Contenants opaques.

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucune précaution d'emploi spécifique nécessaire pour la désinfection des trayons post-traite par pulvérisation automatique par robot. Consulter la section du mode d'emploi consacrée aux précautions d'emploi.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter le mode d'emploi du produit.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter le mode d'emploi du produit.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi, puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi. Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ne pas retirer le produit après application. Laisser le produit sur les trayons et maintenir les animaux en position debout pendant au moins cinq minutes après la désinfection post-traite.

5.2. Mesures de gestion des risques

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit non iodé doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Dans tous les cas : éloigner la victime de la source de contamination.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas de contact avec la peau : rincer à l'eau claire. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si une réaction cutanée ou des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.

En cas d'ingestion : contacter immédiatement un centre antipoison en cas d'apparition de symptômes ou si de grosses quantités de produit ont été en contact avec la bouche. Ne pas faire boire ni vomir en cas de perte de connaissance ; placer la victime en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

Si la consultation d'un médecin est requise, lui présenter l'emballage ou l'étiquette du produit.

Mesures d'urgence en cas de dispersion dans le milieu naturel

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Informez les autorités compétentes en cas de pollution due au produit (égouts, cours d'eau, sol ou air).
Aménager une digue pour contenir les dispersions massives de produit
Contenir ou absorber le produit dispersé à l'aide d'un matériau inerte, puis le placer dans un récipient adapté et fermé en vue de son élimination conformément à la réglementation en vigueur.
Ne pas remettre le produit dispersé dans son contenant d'origine

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Méthode d'élimination : éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.
Les contenants vides doivent être rincés abondamment à l'eau et éliminés avec les déchets ménagers ou commerciaux.
Les lingettes en papier utilisées pour nettoyer les trayons doivent être jetées dans la poubelle normale.
Produit classé parmi les déchets dangereux : non
Emballage classé parmi les déchets dangereux : non
Code de déchet européen (EWC) : 0706 – déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, graisses, savons, détergents, désinfectants et produits cosmétiques
Informations diverses : toujours appliquer les consignes de sécurité spécifiques au produit lors de la manipulation de ce dernier. Le code de déchet s'applique aux résidus de produit pur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Mentionné dans la FDS : à conserver dans son contenant d'origine. Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un contenant opaque. Conserver à l'écart des aliments, y compris des aliments pour animaux, des engrais et des autres substances sensibles. Conserver à l'abri du gel.
Température de stockage : entre 0 et 30 °C
Durée de conservation : 24 mois.

6. Autres informations

pH du méta-SPC 6 : 4 à 5

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Jopo Winterspray	Marché: EU
IO Winterspray	Marché: EU
Jodopax RTU	Marché: EU
Barrera W	Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

EU-0019757-0006 1-6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iode		Substance active	25655-41-8		1,43
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3
